



FRAIS SCOLAIRES - 1/2 PENSION 2nd TRIMESTRE

publié le 20/02/2020

Les frais de 1/2 pension du 2nd trimestre ont été envoyés par mail ; si vous ne possédez pas d'adresse mail ou si celle-ci est erronée, l'avis de paiement sera remis à votre enfant.
Pour tout autre renseignement, veuillez contacter le collège.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.